

## Bureau de la Députée

**Rue du val 10, à Mouscron**

Horaires :

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

Permanence :

- Vendredi de 9h à 10h30



Tel : 056/85.65.94 (95)  
Fax : 056/85.65.96

Mes collaborateurs : François, Muriel et Nicolas

## Bureau de l'Echevine



**Hôtel de ville de Mouscron**

Instruction Publique

Horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Permanences :

- Jeudi de 15h à 16h30
- Vendredi de 10h45 à 12h

Tel : 056/86.02.92 (96)  
Fax : 056/86.03.59

Mes collaborateurs : Jean-Michel (Chef de service), Brenda, François, Isabelle, Kevin et Patricia



[www.annicksaudoyer.be](http://www.annicksaudoyer.be)

[contact@annicksaudoyer.be](mailto:contact@annicksaudoyer.be)



# J'ai envie de vous dire ...



## Le journal d'Annick Saudoyer

Députée - Echevine

### L'Edito d'Annick

2011

L'année scolaire 2010-2011 appartient désormais au passé. Après quelques moments délicats dus aux fameux examens de fin d'année, nos étudiants vont pouvoir profiter pleinement de leurs vacances, en espérant que le beau temps soit de la partie.

**Il est généralement de coutume, en cette période, de faire une sorte de bilan. Les miens sont très positifs !**

En septembre dernier, je me souviens vous avoir confié que cette première année à la tête de l'échevinat de l'Instruction publique n'allait pas être de tout repos. Je n'avais pas tort...

Au moment de jeter un œil dans le rétroviseur, je ne peux que me réjouir du travail effectué durant ces derniers mois au niveau de l'ensemble des écoles communales de l'entité. Vous le constaterez dans ces pages, elles ne manquent pas d'imagination et de bonnes idées. Bref, je n'ai pas peur de le crier haut et fort : **je suis très fière de nos écoles !**

Au niveau des parlements de la Région wallonne et de la Communauté française, je ne peux là aussi qu'être satisfaite. Si les chiffres définitifs ne sont pas encore connus avec précision, le travail parlementaire ne se terminant que fin juillet, **je pense pouvoir atteindre la septantaine de questions parlementaires.**

Laissons cependant le passé derrière nous et intéressons-nous plutôt à l'avenir. Car le prochain gros objectif du PS hurlu, ce sont les **élections communales** de 2012. La décision ayant été prise ces derniers jours, je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que je conduirais la liste du parti lors de ces élections. J'espère donc pouvoir compter sur votre soutien.

- ▶ Les débits de tabac nocturnes : un combat qui est loin d'être terminé (P.2)
- ▶ Gagner un temps précieux afin de sauver des vies (P.3)
- ▶ Un + pour l'environnement et le portefeuille ! (P.3)
- ▶ Photos du 1<sup>er</sup> mai (P.4)
- ▶ Le site Internet d'Annick mis à l'honneur (P.5)
- ▶ Des médailles pour cinq élèves de l'ICET (P.6)
- ▶ L'école des Sports va se mettre au handball (P.6)
- ▶ Les écoles et l'envers du décor (P.7)
- ▶ La CEE a participé à un pique-nique mondial (P.7)



**Les débits de tabac nocturnes : un combat qui est loin d'être terminé...**

L'épineux dossier des nuisances causées par les nombreux night-shops se situant dans l'entité mouscronnoise n'est pas neuf. En 2003, alors que j'étais députée fédérale, j'avais d'ailleurs déjà eu l'occasion d'interpeller la ministre des Classes moyennes Sabine Laruelle à ce sujet.

Bien que je sois aujourd'hui députée de la Région wallonne et de la Communauté française, je continue à m'intéresser au dossier. D'autant plus que rien n'a vraiment changé depuis 2003. Afin d'échapper à la loi fédérale qui, en 2006, plaçait les magasins de nuit sous la tutelle directe des Communes, ces derniers se sont en effet transformés en débits de tabac... de nuit.

Récemment, dans la presse, deux avis se sont opposés à propos du pouvoir de la Commune envers ces débits de tabac nocturnes, qui dépendent eux de la loi fédérale. Et comme l'a confirmé le chef de zone de la police de Mouscron, Jean-Michel Joseph, la Commune a malheureusement bien peu de pouvoir. « Si le pouvoir local peut prendre des mesures nécessaires au maintien de l'ordre public, des décisions telles que la fermeture d'un établissement doivent être prises à caractère individuel et limitées dans le temps », explique le chef de zone. « Cela signifie qu'on ne peut pas prendre de mesures de manière généralisée, pour l'ensemble des débits de tabac par exemple. Alors oui, comme il y a près de 40 établissements de ce genre à Mouscron, on pourrait monter une quarantaine de dossiers individuels. Mais il faut d'abord prouver à chaque fois que les éventuelles nuisances sont bien dues à ces commerces. Sans oublier que ça ne serait de toute façon que pour une durée de trois mois. Enfin, en agissant de la sorte, les gérants de ces débits de tabac obtiendraient certainement gain de cause s'ils venaient à se défendre, car ils savent bien que ce serait une manière déguisée de contourner la loi fédérale ».

Bref, le combat contre ces commerces particuliers est loin d'aboutir à une solution satisfaisante. Mais tout n'est pas perdu ! Encore interpellée à ce sujet récemment, la ministre des Classes moyennes a promis qu'elle allait examiner attentivement la question...



Vous pouvez retrouver l'ensemble de mes questions parlementaires sur [www.annicksaudoyer.be](http://www.annicksaudoyer.be), à la rubrique « mes questions »



Vous voulez vous abonner à ma newsletter ? Envoyez-moi un mail à [contact@annicksaudoyer.be](mailto:contact@annicksaudoyer.be)

Quand la fin de l'année scolaire approche, c'est devenu une tradition, les écoles organisent leurs journées « portes ouvertes ». Elles sont généralement assorties de toute une série d'activités et parfois même d'un petit spectacle présenté par les enfants.

Pour les parents d'élèves, c'est l'occasion de découvrir l'envers du décor, de pénétrer au cœur des classes de leur enfant mais aussi, parfois, d'apprécier les travaux réalisés par leurs petits bouts tout au long de l'année scolaire.

Cette année encore, les portes ouvertes des écoles communales ont été un succès. Ça le sera sans doute encore plus l'an prochain. En effet, afin de pouvoir faire un maximum de publicité autour de cet événement, mon équipe de l'Instruction Publique a décidé qu'une grande journée « portes ouvertes » sera mise sur pied pour l'ensemble des écoles le même jour. On vous donne donc rendez-vous en 2012 !



Ecole communale de Luignre

## Pique-nique à la CEE pour le « Normandy-Day »

Connaissez-vous le « Normandy-Day », également appelé le « D-Day » ? Il s'agit d'un événement populaire, festif et convivial organisé chaque année, le 6 juin, afin de célébrer l'anniversaire du débarquement en Normandie.

Au départ, seules quelques activités étaient proposées, principalement dans les communes normandes. Dix ans plus tard, les animations se sont multipliées et c'est le monde entier qui y participe désormais. Le 6 juin 2011, un pique-nique mondial a ainsi été organisé dans les écoles de plusieurs pays répartis aux quatre coins de la planète.

**En Belgique, seules deux écoles ont pris part à l'événement. Et c'est une grande fierté de pouvoir l'annoncer : le Centre éducatif européen était l'une d'entre elles.**

Le 6 juin, une grande table a été dressée dans l'établissement scolaire de la rue Cottonnière décoré spécialement pour l'occasion. Pas moins de 85 élèves des classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires (comme 15.000 autres enfants à travers le monde) ont participé à cet important pique-nique mondial. Mais le « D-Day » ne s'est pas limité à un bon gueuleton au CEE. En plus de faire des recherches sur Internet sur le débarquement, les élèves hurlus ont notamment pu visionner un film sur cette journée très spéciale.



## Des médailles pour cinq élèves de l'ICET

Dans la dernière édition du « J'ai envie de vous dire... », nous évoquions le sympathique repas qui a été organisé à l'ICET, à l'initiative de l'échevine Annick Saudoyer : un délicieux buffet savoyard préparé par les élèves de la section boucherie-charcuterie de l'établissement. Les 200 personnes présentes à ce savoureux souper en salivent encore...

Pas de doute, ces jeunes gens ont du talent ! Un talent qui a d'ailleurs récemment été reconnu de manière officielle. Plusieurs élèves de la section ont en effet participé, il y a peu, à un concours gastronomique baptisé « **Eurobeef-Juniorcup** », à Courtrai. Et les jeunes étudiants de l'établissement de la rue de Lassus y ont été plutôt brillants !

**Pas moins de cinq étudiants de l'ICET ont été récompensés pour leurs superbes réalisations.** Kevin Delemeule et Brandon Saudemont ont obtenu une médaille d'argent tandis que Bryan Coorevits, Dylan Colin et Mickaël Vanrenterghem ont été **médillés d'or**.



Inutile de préciser que ces résultats me font énormément plaisir. Le directeur de l'ICET, Alain Verlinden, et l'ensemble des enseignants sont eux aussi très fiers de leurs champions.

## L'école des Sports va se mettre au handball

L'école des Sports porte bien son nom. On ne compte plus, en effet, les disciplines qui y sont aujourd'hui enseignées. Et ce n'est pas fini ! L'année prochaine, l'établissement scolaire va aussi se mettre au **handball**.

Divers contacts ont en effet été pris entre mon service de l'Instruction publique et le club de l'Estudiantes Tournai, qui évolue en Nationale 2.

**Durant la saison scolaire 2011-2012, des initiations au handball seront proposés par des membres de l'Estudiantes aux élèves de la section multisports de l'école.** Inutile de préciser que j'apporte tout mon soutien au club tournaisien pour que le handball puisse se développer chez nous, dans la cité des Hurlus. Et qui sait ? L'école des Sports de Mouscron ouvrira peut-être sa propre section handball d'ici peu...

## Gagner un temps précieux afin de sauver des vies

En octobre 2009, j'ai eu la possibilité d'interroger le ministre André Antoine sur le **dispositif d'éclairage automatique des terrains de football en cas d'atterrissage nocturne d'un hélicoptère médicalisé d'intervention rapide**.

Venue de la Communauté germanophone, l'idée était ingénieuse. Elle consistait à équiper les terrains de football de manière à ce qu'ils puissent être allumés en pleine nuit, par GSM, afin de permettre aux hélicoptères de secours de pouvoir se poser au plus près de l'accident.

Emballé, le ministre Antoine avait déclaré que la Région Wallonne allait suivre l'exemple.

En mars dernier, je suis revenue à la charge afin d'en savoir un peu plus sur l'évolution du projet. Et **les nouvelles sont réjouissantes** : « *il s'agit d'un système unique qui permettra de gagner un temps précieux afin de sauver des vies en cas d'urgence. Actuellement, 23 terrains de Wallonie sont équipés de ce dispositif* », s'est réjoui le ministre du Budget et des Sports. Le système est jugé d'autant plus intéressant que 2.000 euros suffisent pour son installation.



## Un plus pour l'environnement et le portefeuille !

Les prix du diesel et de l'essence atteignent des sommets. Les usagers de la route cherchent de plus en plus de solutions alternatives pour se rendre au boulot. Parmi les possibilités actuellement à la mode : le covoiturage.

En plein développement et comptant de plus en plus d'adeptes, il est l'un des moyens permettant d'améliorer la mobilité et de diminuer son empreinte environnementale.

Il y a quelques semaines, j'ai pu interroger coup sur coup les ministres Henry et Lutgen sur le covoiturage. L'une des deux questions était relative aux panneaux et aires de stationnement spécifiques au covoiturage, tandis que l'autre concernait un site Internet élaboré par Taxistop, à l'intention des Communes. Il s'agit en fait d'un site web qui reprend l'ensemble des covoitureurs présents sur le territoire d'une même commune, idéal pour faciliter les rencontres entre usagers. « *Une vingtaine de communes ont déjà adhéré à cette offre de coopération alors que cette initiative a été lancée il y a à peine trois mois* », m'a notamment répondu le ministre Henry, avec beaucoup d'enthousiasme.



Toutes les photos sont disponibles sur [www.annicksaudoyer.be](http://www.annicksaudoyer.be)



## Mon site Internet mis à l'honneur

Les nouvelles technologies sont devenues un outil indispensable en politique. Aujourd'hui, les hommes et femmes politiques sont ainsi de plus en plus nombreux à disposer de leur propre site Internet ou encore d'un compte Facebook et/ou Twitter. Même si je dois reconnaître que ça représente pas mal de travail, je remplis ces trois critères.

Dans l'une de ses récentes éditions, un quotidien de presse régional a réalisé un dossier spécial sur les sites Internet des élus politiques. Et cocorico, mon site [www.annicksaudoyer.be](http://www.annicksaudoyer.be) fait partie des excellents élèves !

**Sur la première page de son dossier**, le journal a distingué trois catégories : les pros, les occasionnels et les « mauvais élèves ». Je ne suis pas peu fière de vous signaler que le mien est placé dans celle des pros : « *Annick Saudoyer n'est pas la dernière à embrayer sur le net. On peut retrouver sur son site toutes ses questions parlementaires, mais aussi son agenda, des photos ainsi que des liens vers ses comptes sur les réseaux sociaux* », précise l'article.

**Dans la seconde page du dossier**, on retrouve les « top » et les « flop » des différents sites en matière de contenu, de visuel et d'ergonomie. Et dans les trois catégories, nouvelle satisfaction, mon site se situe à chaque fois parmi les « **Top** », rien que ça !

Mon site est par exemple décrit comme faisant partie des plus fournis. « *Niveau contenu, nos femmes politiques sont très fortes : que ce soit Christiane Vienne, Annick Saudoyer ou Chantal Bertouille. Toutes trois dans un style différent. Annick Saudoyer se dévoile notamment un peu plus personnellement dans sa biographie, mais n'oublie pas de faire une place de choix au contenu sérieux* », précise le quotidien.

Le dossier précise encore que mon site dispose d'une esthétique si bien soignée que d'autres politiciens s'en inspireraient : « *Le site Internet d'Annick Saudoyer est très agréable. Le webmaster de Chantal Bertouille doit d'ailleurs y avoir fait un petit tour* », peut-on ainsi lire.

Enfin, mon site web a également tapé dans l'œil du journaliste pour sa maniabilité. L'article signale en effet que je m'en sors là aussi avec les honneurs.

Bref, pas de doute, [www.annicksaudoyer.be](http://www.annicksaudoyer.be) est un site qui, en plus d'être superbement référencé sur les moteurs de recherche, plaît beaucoup aux internautes. Merci à vous de contribuer à ce succès...